

# Gollion grandit paisiblement

Pour  
la Municipalité - Pierre-André  
Pernoud, Syndic de Gollion

Gollion a su préserver son aspect de mixité architecturale entre anciennes constructions de fermes réhabilitées composées de grands volumes, orientées selon les vents dominants de la région, entremêlées d'espaces végétalisés, souvent des vergers et des prairies fleuries, ainsi que de nouvelles constructions aux volumétries importantes privilégiant l'habitat groupé.

Gollion se situe à proximité des principaux centres urbains de la région de l'Arc lémanique, proche des pôles économiques de la Plaine à Aclens, du site Venoge-Parc à Penthalaz et de deux Centres de tripostaux regroupant un potentiel de plusieurs milliers d'emplois.

Deux gares à moins de 4 minutes en voiture, 10 minutes en vélo ou 20 minutes à pieds avec une fréquence des trains de 15 minutes.

Dans un cadre paysagé idyllique la Venoge et la Senoge cohabitent avec de multiples biotopes. Une vue par temps clair sur la chaîne des Alpes et la Savoie, qui en fait rêver plus d'un. L'activité économique, touristique

et d'offre en investissements n'est certes pas que le travail d'une seule commune, mais bien celui d'une région et du district de Morges largement pourvu dans ces domaines.

La Municipalité et le Conseil général de Gollion avait engagé en 2008 un processus consistant à organiser un appel d'offres pour trouver un investisseur qui respecterait un cahier des charges précis afin d'organiser un concours d'architecture et de paysagisme sur un terrain devenu communal et ayant un potentiel important d'habitants. Un des vœux de la Municipalité était de maintenir un bon équilibre quant à l'occupation de ces nouveaux logements soit 1/3 PPE, 1/3 location, 1/3 logements protégés, ceci dans le but de maintenir à Gollion la même typologie d'habitants, soit des habitants de tout horizons et de toutes générations. Opération réussie à ce jour. Le premier bâtiment comportant 17 appartements protégés est prêt pour la mise en location avec l'arri-



La photomontage qui illustre la plaquette.

vue des premiers habitants au mois d'octobre prochain. Un bel effort d'investissement durable. L'ensemble de ces logements sont classés Minergie et alimentés par un chauffage à distance, issus de l'installation de biogaz d'une entreprise locale.

Ces logements protégés permettront le maintien à domicile des personnes âgées ou ayant une mobilité réduite. Des appartements de 2 ou 3 pièces de 50 à 80m<sup>2</sup>, adaptés d'un point de vue architectural,

équipés d'un système de type Secutel afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire. Ils peuvent faire l'objet de passages réguliers du Centre médico-social régional ou du référent de maison.

Le bâtiment est équipé d'un ascenseur et d'un espace commun destiné aux rencontres entre occupants et activités.

Une information sera dispensée à la grande salle de Gollion le mercredi 22 février 2012 à 14 heures. ■